



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Information

<p>Direction générale de l'alimentation Sous-direction du pilotage des ressources et des services Bureau du pilotage budgétaire du programme «Sécurité et qualité sanitaire de l'alimentation» 251 rue de Vaugirard 75 732 PARIS CEDEX 15 0149554955</p>	<p>Instruction technique DGAL/SDPRS/2023-616 28/09/2023</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction abroge :

DGAL/SDPRAT/2021-123 du 23/02/2021 : Guide d'imputations budgétaires et comptables du programme 206 "Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation"

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 3

Objet : Guide d'imputations budgétaires et comptables du programme 206 "Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation"

Destinataires d'exécution
<p>DRAAF DAAF DDETSPPP</p>

Résumé : La présente instruction a pour objet de décrire les dépenses - hors titre 2 - du programme 206 "Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation" et de définir les règles d'imputations budgétaires et comptables afférentes.

Concernant les dépenses hors titre 2 ¹, le programme 206 « Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation » a deux caractéristiques principales :

- D'une part, il forme un ensemble de près de 79 000 opérations au bénéfice d'environ 9 500 bénéficiaires répartis entre de nombreux services (centraux et déconcentrés). Elles sont en majorité d'un faible montant et correspondent notamment aux analyses effectuées par des laboratoires et aux opérations réalisées par les vétérinaires sanitaires. Les opérations peuvent également être d'un montant plus élevé et correspondent aux subventions accordées à des organismes délégataires ou aux indemnités accordées aux éleveurs dans le cadre de la surveillance et de la lutte contre les maladies animales réglementées.

- D'autre part, son exécution budgétaire est sujette à d'importantes variations inter-annuelles qui sont en grande partie la conséquence de l'état du pays en matière de santé des végétaux et de santé animale et, en parallèle, des mesures administratives prises pour gérer des foyers de maladies animales ou d'organismes nuisibles aux végétaux réglementés, dont la prévalence varie beaucoup d'une année à l'autre.

Ces particularités rendent, en amont, l'exercice de programmation particulièrement délicat et nécessitent, en aval, un suivi budgétaire approfondi, aussi bien au niveau de la centrale que des services déconcentrés. De plus, l'affectation de recettes comme les fonds de concours de l'Union européenne, qui interviennent en cofinancement *a posteriori* de dépenses opérées par la DGAL pour la gestion de foyers de maladies - parfois des années plus tard - est un élément concourant à la complexité du pilotage du programme 206.

Ainsi, en cas d'impasse budgétaire, cette situation générale rend par conséquent difficile la définition de marges de redéploiement qui pourraient alors être mises en œuvre.

Dans le cadre de sa démarche de management par la qualité, la DGAL a défini et décrit un guide de bonnes pratiques financières qui relève d'une démarche de contrôle interne. La publication du guide d'imputation budgétaire et comptable par la présente instruction s'inscrit dans cette démarche globale et dans le cadre du contrôle interne financier (CIF).

Ce guide présente les éléments visant à répondre au besoin de qualité budgétaire et comptable des écritures de dépenses du programme 206, en vue d'améliorer son pilotage global, de sa programmation à son exécution, en conformité avec les règles de la gestion budgétaire et comptable publique ². Il s'agit aussi de faciliter, entre autres, l'exercice de rendu des comptes au Parlement, lors de la loi de règlement du budget et d'approbation des comptes de l'Etat, et à la Cour des comptes dans le cadre de la production de la note d'exécution budgétaire. A noter enfin que ce guide vise également à indiquer les modalités de suivi des dépenses relatives à la vaccination IAHP.

En préambule, il sera rappelé le champ des dépenses « techniques » relevant du programme 206 par rapport à des dépenses « support » **(I)**. Puis, seront précisées les règles d'imputation entre les nomenclatures de la comptabilité budgétaire de l'Etat **(II)**. En appui à ce guide, les annexes ont pour objet d'éviter les erreurs d'imputation des dépenses sur les groupes de marchandises et les comptes PCE associés, ainsi que de préconiser des flux de gestion des dépenses **(III- annexe 1)**, et aussi d'informer sur les règles d'utilisation de ces flux qui sont modulables en fonction des caractéristiques spécifiques d'intervention **(Annexe 2)**. Enfin, une **Annexe 3** fait office de recueil documentaire et sitographie.

I. Le champ des crédits budgétaires du programme 206 ³ :

Les crédits budgétaires du programme 206 « Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation » ont vocation à répondre aux besoins d'une administration technique aux compétences et métiers bien spécifiques.

1 Selon la nomenclature par nature des dépenses publiques, il convient de distinguer les dépenses du titre 2 (dépenses de personnel : rémunérations, cotisations et contributions sociales, prestations sociales et allocations diverses) des dépenses hors titre 2 (fonctionnement, investissement, interventions, etc.). Dans la présente note, nous nous concentrons sur ce deuxième volet de dépenses.

2 Cf. le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (et ses modifications introduites par le décret n° 2018-803 du 24 septembre 2018), en particulier le titre 2 et son chapitre 1er relatif à l'organisation de la gestion budgétaire et comptable. Notamment, l'article 77 rappelle le rôle du comptable public en matière de « qualité des comptes de l'Etat » et de « qualité du contrôle interne comptable » ; l'article 102 précise que le contrôleur budgétaire - qui est un comptable public (article 79) - « s'assure de la qualité des éléments de la comptabilité budgétaire relevant de l'ordonnateur » et du contrôle de la « correcte imputation » des affectations et des engagements.

3 Cf. le référentiel MPA (nomenclature missions, programmes, actions) sur le site du forum de la performance (lien en annexe 3).

Ainsi, les dépenses opérées au titre du fonctionnement général d'une administration d'Etat et qui interviennent en tant que « supports » des missions techniques des services (centraux et déconcentrés) de la DGAL ne devraient pas impacter le programme 206, à l'exception des frais de fonctionnement de la brigade nationale d'enquêtes vétérinaires et phytosanitaires (BNEVP).

Au niveau de l'administration centrale et des DRAAF, ces dépenses « support » ou qualifiées de « moyens généraux » relèvent du programme 215 « Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture », piloté par le secrétariat général du MASA.

Au niveau des DD(ETS)PP, y compris des DAAF en outre-mer, ces dépenses relèvent, depuis le 1^{er} janvier 2020, du programme 354 « Administration territoriale de l'Etat », piloté par le secrétariat général du ministère de l'Intérieur.

Ces dépenses relèvent notamment des domaines suivants : véhicules et services connexes, informatique et télécoms, affranchissement et expédition, impression et reprographie. **Si ces dépenses sont liées au fonctionnement général d'un service, et non aux besoins spécifiques au programme 206, alors elles ne devraient pas en impacter son budget. Les frais de fonctionnement de la BNEVP sont par contre entièrement pris en charge sur le programme 206.**

II. Les définitions et les règles d'imputation selon les nomenclatures de la comptabilité budgétaire de l'Etat ⁴ :

Dans la présente note, et pour ce qui concerne le programme 206, il sera question des nomenclatures par destination, par activité et par nature.

1/ La nomenclature budgétaire par destination : mission, programme, actions et sous-actions :

La loi organique relative aux lois de finances (LOLF) a introduit une nomenclature par destination afin de rendre plus compréhensible et lisible l'action de l'Etat. L'information budgétaire est présentée par politique publique et plus uniquement par nature de dépense.

Cette nomenclature par destination est hiérarchisée sur quatre niveaux :

- un premier niveau comprenant les missions ;
- un deuxième niveau comprenant les programmes (ou les dotations) ;
- un troisième niveau comprenant les actions qui détaillent la destination des crédits de chaque programme, présenté au Parlement, d'une part dans les projets annuels de performance (PAP) annexés au projet de loi de finances et, d'autre part, dans les rapports annuels de performances (RAP) annexés au projet de loi de règlement du budget et d'approbation des comptes de l'Etat ;
- un quatrième niveau (facultatif) détaillant les actions en sous-actions pour répondre aux besoins de suivi en gestion de la destination de la dépense.

Le programme 206, piloté par la Direction générale de l'alimentation (niveau « RProg » ou responsable de programme), fait partie de la mission « AAFAR » (Agriculture, Alimentation, Forêts et Affaires Rurales) pilotée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Le programme constitue l'unité de spécialisation des crédits au sein de laquelle le gestionnaire (responsable de programme) est autorisé à arbitrer. Au sein d'un programme, les crédits ouverts au titre des dépenses de personnel (dépenses de titre 2) constituent le plafond de ce type de dépenses, dans le respect du **principe de fongibilité asymétrique**. La fongibilité asymétrique permet de réaffecter d'éventuelles économies réalisées sur un titre, y compris celui des dépenses de personnel, en faveur des dépenses d'une autre nature, excepté celles de personnel dont le montant défini par la loi de finances constitue un plafond. Le programme détermine le périmètre de limitativité des crédits, en **autorisations d'engagement (AE)** et en **crédits de paiement (CP)**.⁵

4 Cf. le recueil des règles de la comptabilité budgétaire de l'Etat (RRCBE), élaboré par la Direction du Budget du ministère de l'Action et des Comptes publics (lien en annexe 3).

5 Pour plus d'informations sur les modalités de programmation, de délégation et de gestion des crédits du programme 206 (crédits généraux et crédits spécifiques, hors titre 2), entre les différents niveaux de pilotage et d'exécution (RPROG, RBOP, RUO) : Cf. instruction technique DGAL/SDPRAT/2019-712 du 15/10/2019 (lien en annexe 3).

Le programme 206 est décomposé en 7 actions et 26 sous-actions⁶.

Si la répartition des crédits entre les actions d'un programme présentée dans les PAP est indicative, elle doit cependant faire l'objet d'une restitution précise en exécution dans les RAP selon le même niveau de détail que celui présenté dans les PAP afin de permettre l'analyse des écarts.

C'est pourquoi la nomenclature des actions et sous-actions doit être construite de telle sorte que toutes les dépenses puissent être imputées directement et sans ambiguïté sur une seule action ou, le cas échéant, sur une sous-action, de manière à garantir l'exactitude de la comptabilité budgétaire.

Les actions doivent rester stables au cours d'un exercice pour permettre d'assurer la comparaison entre l'autorisation parlementaire et l'exécution budgétaire. À titre exceptionnel, les actions et les sous-actions peuvent être modifiées sur accord de la Direction du Budget lors des travaux de préparation du projet de la loi de finances.

2/ La nomenclature budgétaire par activité :

L'activité correspond à une tâche ou un ensemble de tâches opérationnelles mises en œuvre par les services. Elle est le niveau de programmation et d'allocation de l'ensemble des ressources budgétaires au sein des **budgets opérationnels de programme (BOP)** et des **unités opérationnelles (UO)**.⁷

La nomenclature doit être construite de telle sorte que chaque dépense puisse être directement rattachée à une activité.

Au sein du programme 206, les crédits des BOP et des UO sont décomposés en 26 activités.

Depuis 2015, la sous-action 10 et la sous-action 20 ont été découpées en deux activités chacune :

- L'activité 10.01 relative aux dépenses effectuées dans le cadre des contrôles officiels et de la gestion des foyers d'organismes nuisibles aux végétaux et l'activité 10.02 relative aux crédits versés dans le cadre des conventions annuelles avec les Fédérations Régionales de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) ;

- L'activité 20.01 relative aux dépenses effectuées dans le cadre des contrôles officiels et de la gestion des foyers de maladies animales réglementées et l'activité 20.02 relative aux crédits versés aux organismes à vocation sanitaire tels que les Groupements de Défense Sanitaire (GDS), ainsi qu'aux organismes vétérinaires à vocation technique (OVVT).

Or, il est constaté des erreurs d'imputation, notamment, entre les activités 10.01 et 10.02 et les activités 20.01 et 20.02, en ce qui concerne les crédits versés aux FREDON et aux GDS-OVVT. **Il est rappelé que ces dépenses doivent être imputées sur les activités 10.02 et 20.02.**

Enfin, l'activité 37.02, opérationnelle depuis 2019, doit être utilisée pour les dépenses relatives à la surveillance sanitaire des zones conchylicoles, en lieu et place de l'activité 37.01.

Les services déconcentrés veilleront à imputer correctement ces dépenses. En effet, le RPROG a constaté d'importantes erreurs d'imputation qui faussent l'analyse des niveaux de consommations de ces deux activités.

3/ La nomenclature budgétaire par nature : titres et catégories :

Pour rappel, afin de préciser l'utilisation des crédits, la LOLF a prévu une présentation des dépenses en fonction de leur nature qui se décline selon 7 titres subdivisés en 18 catégories (article 5 de la LOLF). Les dépenses du programme 206, hors titre 2 (c'est-à-dire hors dépenses de personnel) sont principalement déclinées en titre 3 et en titre 6, plus exceptionnellement en titre 5.

⁶ Ce nombre est susceptible d'évoluer pour le budget 2024 avec l'annonce de la planification écologique.

⁷ Pour ce qui concerne les services déconcentrés gestionnaires des crédits relevant du programme 206, les BOP correspondent, par principe, aux DRAAF (et aux DAAF en outre-mer) et les UO aux DD(ETS)PP.

- **Titre 3 – Dépenses de fonctionnement et deux catégories :**

- Catégorie 31 : **dépenses de fonctionnement autres que de personnel** : correspondent à l'acquisition de fournitures de marchandises, d'approvisionnement, ou de services consommés directement par l'État au titre de son activité ordinaire. Les biens consommés au premier usage sont inclus dans cette catégorie, qu'ils aient vocation à être stockés ou non. Cette notion permet de les distinguer des dépenses d'investissement inscrites au titre 5.

Relèvent également du titre 3, catégorie 31, les dépenses d'action sociale au profit des agents de l'Etat et mises en œuvre par un intermédiaire ayant la personnalité morale (associations, établissements publics, fondations), les frais de déplacement sur justificatifs et barèmes, les charges d'organisation des formations, les intérêts moratoires, certaines dépenses de prestations intellectuelles, etc.

Pour le programme 206, sont notamment imputées sur cette catégorie 31 les dépenses relatives aux analyses de laboratoires, ainsi que les visites sanitaires.

- Catégorie 32 : **subventions pour charges de service public** : ce sont les subventions versées à des **opérateurs de l'État** afin de couvrir tout ou partie de leurs charges d'exploitation consécutives à l'exécution de politiques publiques confiées par l'État.

Il est rappelé que les opérateurs sont des organismes distincts de l'État, de statut juridique public ou privé, dotés de la personnalité morale. Des missions de service public leur sont confiées, c'est-à-dire qu'il leur revient d'exécuter en totalité ou en partie la politique d'un programme sous le contrôle de l'État.

Les opérateurs exercent une activité non marchande et sont financés majoritairement par ressources publiques. La liste des opérateurs est établie chaque année dans l'annexe au projet de loi de finances (« jaune ») « opérateurs de l'État », qui précise également les critères de qualification.

Comme cela est précisé dans le recueil des règles de comptabilité budgétaire de l'Etat (RRCBE)⁸, un opérateur ne peut pas être bénéficiaire de transferts directs de l'Etat imputés sur le titre 6 pour financer son fonctionnement courant ou pallier une insuffisance de trésorerie. Par exception, il est possible d'imputer en titre 6 une subvention accordée à un opérateur pour financer des dépenses de fonctionnement afférentes à une opération, ponctuelle, pluriannuelle mais limitée dans le temps, à condition que ce financement fasse l'objet d'une convention conclue avec l'Etat qui précise notamment l'objet du financement, sa durée et son montant ainsi que les conditions de versements. Ainsi, les dépenses de fonctionnement des opérateurs ont vocation à être financées, en tout ou partie par subventions pour charges de service public (titre 3 – catégorie 32) et, à titre dérogatoire dans les conditions énumérées ci-dessus, par transferts directs (titre 6). Il est précisé, dans tous les cas, que les dépenses d'investissement des opérateurs ont vocation à être financées par dotations en fonds propres (titre 7 - catégorie 72).

Pour le programme 206, il est précisé que les FREDON, les GDS et les OVVT, bien que partenaires de la DGAL, des DRAAF/DAAF et des DD(ETS)PP, ne sont pas des opérateurs de l'État et, à ce titre, ne reçoivent pas de subventions pour charge de service public. **Les crédits versés dans le cadre des conventions annuelles ne doivent pas être imputés sur la catégorie 32, ni sur le titre 3. Il s'agit, en effet, de dépenses d'intervention (titre 6).**

En définitive, seule l'administration centrale devrait être, sauf exception, concernée par le versement de SCSP à des opérateurs de l'Etat.

- **Titre 5 – Dépenses d'investissement :**

Pour le programme 206, les dépenses d'investissement sont limitées. Elles correspondent à l'acquisition d'immobilisations destinées à rester durablement dans le patrimoine de l'État (immeuble, système d'information, véhicules...).

Une dépense est imputée en titre 5 si elle remplit les critères d'une immobilisation de la comptabilité générale :

- Catégorie 51 : dépenses pour immobilisations corporelles de l'État : les terrains et le parc immobilier, les autres immobilisations corporelles (matériels de transport immatriculés, certains biens en fonction d'un seuil unitaire...);

8 Cf. annexe 3.

- Catégorie 52 : dépenses pour immobilisations incorporelles : il s'agit d'actifs non monétaires identifiables sans substance physique faisant l'objet d'une détention durable par l'État et contrôlés par ce dernier. Sont notamment retracés les brevets, les coûts de développement, les logiciels acquis et ceux produits en interne, les procédés et les marques contrôlés par l'État.

- **Titre 6 – Dépenses d'intervention :**

Ces dépenses représentent une spécificité budgétaire et comptable. Elles sont motivées par la mission de régulateur économique et social de l'État.

- Catégorie 61 : transferts aux ménages,

- Catégorie 62 : transferts aux entreprises,

- Catégorie 63 : transferts aux collectivités territoriales,

- Catégorie 64 : transferts aux autres collectivités (les entités de droit public comme les groupements d'intérêt public, les établissements publics nationaux, les organismes sociaux, les entités de droit privé à but non lucratif comme les associations, les fondations, les entités de droit international, etc.).

Les transferts sont des versements sans contrepartie effectués directement ou indirectement à des bénéficiaires finaux (ménages, entreprises, collectivités territoriales, autres collectivités). Pour en déterminer l'imputation, il faut s'interroger sur le bénéficiaire final de la mesure ou du dispositif, sur la méthode du transfert (direct ou indirect via des organismes) et sur la nature du transfert (fonctionnement, investissement).

Relèvent du titre 6 **les subventions** versées aux organismes dotés de la personnalité morale (associations, établissements publics, fondations). Les subventions sont définies par l'article 9-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations. Ce type de financement a deux caractéristiques principales : l'autorité les attribuant n'est pas à l'initiative du projet et la subvention ne donne pas lieu à contrepartie au profit de l'autorité attributrice.⁹

Relèvent également du titre 6 **les crédits d'intervention versés aux opérateurs** pour des missions d'intérêt public exercées pour le compte de l'État (cf. définition d'opérateur, page 4).

Enfin, pour le programme 206, relèvent du titre 6 **les indemnisations** versées aux exploitants agricoles dans les domaines végétal et animal¹⁰ : pour l'essentiel, il s'agit de transferts aux entreprises (catégorie 62).

I Les groupes de marchandises et les comptes PCE associés :

Dans Chorus, les groupes de marchandises (GM) assurent le lien entre la nature de l'achat et la nature comptable de la dépense modélisée par le compte PCE¹¹. Le lien univoque entre un GM et un compte PCE est défini par la Direction générale des finances publiques (DGFIP)¹².

La notion de GM est en effet indépendante des notions d'immobilisation (compte de classe 2) et de charge (compte de classe 6). Le choix du GM n'est orienté que par la nature de l'achat considéré ; la nature en comptabilité générale (charge, stock ou immobilisation) est ainsi portée par le PCE.

La nomenclature des achats de l'Etat permet de segmenter, puis d'analyser par nature les achats de l'Etat. Elle est structurée sous la forme d'une arborescence à trois niveaux : domaine / segment / sous-segment d'achat (ces sous-segments sont représentés par les GM dans Chorus).

La nomenclature des groupes de marchandises a évolué au 1^{er} janvier 2023. Les modifications sont les suivantes :

9 Les règles de consommation des AE et des CP des dépenses d'intervention sont déterminées à partir du critère de la durée de cette dépense. Ainsi, lorsque la durée totale d'une subvention est connue, les AE sont consommées intégralement dès la décision d'attribution de la subvention.

10 Dans le domaine animal : les indemnisations versées en raison d'abattages d'animaux sur ordre de l'administration.

11 L'articulation des nomenclatures budgétaire et comptable par nature par le biais du plan comptable de l'État (PCE) assure la cohérence technique des comptabilités budgétaire et générale.

12 Cf. la nomenclature (ou référentiel) GM-PCE établie par la DGFIP (lien en annexe 3).

- Création des GM 34.04.05 et 34.04.06 pour la location des véhicules 2 roues et apparentés ;
- Création du GM 36.04.04 pour les mandats de maîtrise d'ouvrage travaux ;
- Modification du GM 40.01.06 en « Conseil Métier », et création du GM 40.01.13 destiné aux études techniques métiers ;
- Modification du libellé du GM40.01.07 en « Enquête et analyse d'opinion » et précisions sur les GM 40.01.08 et 40.01.09.

Exemple 1 : Analyses de laboratoire végétales

Domaine	Libellé Domaine	Segment	Libellé Segment	Sous-segment (GM)	Libellé court GM Chorus
43	Santé et médecine	43.02	Prestations spécifiques MAA	43.02.01	ANALYSE LAB VÉGÉTAUX

Le compte PCE suivant définit la nature comptable de cette dépense :

Sous-segment (GM)	Libellé court GM Chorus	Compte PCE	Libellé compte PCE
43.02.01	ANALYSE LAB VÉGÉTAUX	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC

Exemple 2 : Dépenses opérées dans le cadre du marché DGAL à périmètre national relatif à la location et à l'entretien des tenues de travail du personnel du ministère en charge de l'agriculture intervenant notamment dans les abattoirs ¹³

Domaine	Libellé Domaine	Segment	Libellé Segment	Sous-segment (GM)	Libellé court GM Chorus
41	Moyens généraux	41.05	Vêtements et habillement	41.05.07	LOCATION MNT VTM EPI

Le compte PCE suivant définit la nature comptable de cette dépense :

Sous-segment (GM)	Libellé court GM Chorus	Compte PCE	Libellé compte PCE
41.05.07	LOCATION MNT VTM EPI	6188000000	AUTRES SERVICES ET PRESTATION DE SERVICE

Exemple 3 : Dépenses opérées dans le cadre du marché DGAL à périmètre national relatif à la fourniture et à la livraison d'équipements de protection individuelle (EPI), d'articles de sécurité et de petits matériels destinés aux personnels du ministère chargé de l'agriculture intervenant notamment dans les abattoirs et sur site d'élevage lors de maladies (plans d'urgence) ¹⁴

Domaine	Libellé Domaine	Segment	Libellé Segment	Sous-segment (GM)	Libellé court GM Chorus
41	Moyens généraux	41.05	Vêtements et habillement	41.05.09	EPI HORS MIL SECU CI

¹³ Cf. Note de service DGAL/SDPRAT/2020-283 du 18/05/2020 (lien en annexe 3).

¹⁴ Cf. Note de service DGAL/SDPRAT/2020-504 du 7/08/2020 (lien en annexe 3).

Le compte PCE suivant définit la nature comptable de cette dépense :

Sous-segment (GM)	Libellé court GM Chorus	Compte PCE	Libellé compte PCE
41.05.09	EPI HORS MIL SECU CI	6068800000	ANS FOURNITURES DIVERS

Exemple 4 : Intérêts moratoires

Domaine	Libellé Domaine	Segment	Libellé Segment	Sous-segment (GM)	Libellé court GM Chorus
46	Intérêts moratoires, indemnités, pénalités	46.01	Intérêts moratoires, indemnités, pénalités	46.01.01	INTERETS MORATOIRES

Le compte PCE suivant définit la nature comptable de cette dépense :

Sous-segment (GM)	Libellé court GM Chorus	Compte PCE	Libellé compte PCE
46.01.01	INTERETS MORATOIRES	6221000000	INTERETS MORATOIRES

Cas particulier des analyses de laboratoires :

Trois GM peuvent être utilisés pour les dépenses d'analyses suivantes :

- Les recherches d'organismes nuisibles aux végétaux dans le cadre des missions de santé des végétaux pour lesquelles il convient d'utiliser le **GM 43.02.01**, à utiliser essentiellement sur l'action 1, sous-action 10.01 ;
- Les recherches d'agents pathogènes pour les maladies animales pour lesquelles il convient d'utiliser le **GM 43.01.04**, à utiliser essentiellement sur l'action 2, sous-actions 20.01 et 21, ainsi que sur l'action 3, sous-action 33 ;
- Les recherches de contaminants biologiques, chimiques et radionucléides sur des denrées alimentaires ou des produits animaux (poils, urine...) pour lesquelles il convient d'utiliser le **GM 43.01.03**, à utiliser essentiellement sur les sous-actions 13 (recherche sur végétaux et PS/PC), 29 (PS/PC), 31 (DAOA), 35 (PS/PC), 37.01 et 37.02.

III. Point d'attention sur la comptabilité analytique :

Dans la précédente version de cette note ¹⁵, il était fait mention d'une nomenclature analytique à travers l'utilisation, dans l'outil CHORUS, des axes ministériels n°2, lesquels correspondaient à une liste de maladies animales et végétales. Par le renseignement (libre) de ces axes dans le cadre de la consommation de crédits spécifiques du programme 206 ¹⁶, l'objectif était de mieux suivre ce champ de dépenses par nature non programmables, donc difficilement identifiables.

L'expérience a montré que cette nomenclature n'était pas opérationnelle en l'état, car peu connue et renseignée par les services. Il a donc été décidé de ne plus en faire mention dans la présente note.

¹⁵ Note de service DGAL/SDPRAT/2017-480 du 30/05/2017.

¹⁶ Les crédits dits « spécifiques » du programme 206 sont les crédits non programmés destinés à couvrir les frais induits par la gestion de foyers de maladies animales et d'organismes nuisibles aux végétaux (Cf. instruction technique DGAL/SDPRAT/2019-712 du 15/10/2019, déjà citée : lien en annexe 3).

IV. Mise en œuvre de la vaccination contre l'IAHP en 2023-2024 :

Dans le cadre de la mise en œuvre de la première campagne vaccinale contre l'IAHP, le MASA prend notamment en charge les prestations des vétérinaires mandatés et les analyses de surveillance active réalisées par les laboratoires agréés.

Le paiement des prestations réalisées par les vétérinaires dans le cadre de leur mandatement (supervision de la vaccination, actions de surveillance active) est pris en charge par les services déconcentrés :

- Les vétérinaires fournissent les factures ou mémoires de paiement dûment signés pour l'ensemble des prestations réalisées à la DD(ETS)PP, avec le détail des prestations et les montants facturés associés (rythme mensuel préconisé) ;
- Les DD(ETS)PP contrôlent la cohérence des prestations réalisées et des montants facturés avec le cadre réglementaire et les informations renseignées par le vétérinaire dans Calypso, et établissent le service fait ;
- Les DD(ETS)PP sollicite des crédits au RPROG *via* la procédure de demande des délégations de crédits spécifiques (les justificatifs doivent être joints à la demande).

Concernant le paiement des analyses réalisées par les laboratoires agréés dans le cadre de la surveillance active :

- Les factures d'analyses sont transmises par le laboratoires de la DD(ETS)PP du département de l'élevage surveillé ;
- Les DD(ETS)PP contrôlent les factures qui leur sont adressées et la conformité vis-à-vis des informations SIGAL ;
- Les DD(ETS)PP transmettent leurs demandes de crédits *via* la procédure de demande des délégations de crédits spécifiques (avec les justificatifs associés).

Afin de suivre l'engagement et le paiement des prestations dans Chorus, **il est rendu obligatoire que tous RBOP et RUO du programme 206 renseignent systématiquement l'axe ministériel 2 avec le code suivant : «IA VACCIN 23».**

Les dépenses liées à la vaccination sont à imputer sur **l'activité 20.01**.

□□□□□□□□

En conclusion, afin de faciliter l'usage de ce document, le présent guide fait figurer en Annexe 1 :

- L'ensemble des actions et sous-actions du programme 206 « sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation » visant à garantir la bonne identification de la nature de la dépense par les services en charge de son exécution ;
 - La table de correspondance entre les groupes de marchandises et les comptes du plan comptable de l'État (PCE) et les libellés s'y afférents ;
 - Le flux de dépense préconisé et, s'il s'agit d'un flux dérogatoire (flux 2, 3 ou 4), le numéro de typologie de dépenses payées par flux de gestion dérogatoire au sens de l'annexe 2 (tableau) de la circulaire de la Direction du Budget du 22 mars 2019 ¹⁷.

Marie LUCCIONI

Sous-directrice adjointe du pilotage
des ressources et des services

¹⁷ Circulaire 2REC-19-3556 (NOR : CPAB 1906028C) relative aux règles d'utilisation des flux de gestion des dépenses de l'État dans Chorus (lien en annexe 3).

ANNEXE 1 : Guide d'imputation budgétaire et comptable du programme 206

PROGRAMME 206 – SECURITE ET QUALITE SANITAIRES DE L'ALIMENTATION

Programme Action sous-action actifs dans Chorus	Métiers	Code GM	Libellé long Chorus du GM	Compte PCE	Libellé	Flux et/ou N°dérogatoire (cf. circulaire DB 22/03/2019)
020601 Action 1 « Santé, qualité et protection des végétaux »						
Sous-action 10.01 « Gestion des risques pour la santé des végétaux » - Contrôles officiels et gestion des foyers assurés par les services de l'État						
020601001001	Transferts et subventions	07.01.07	TRANSFERT DIRECT MÉNAGE INDEMNITÉ	6511600000	TD MENAGE INDEMN COMPENS DECIS POUVOIR	Flux 4 (24)
		08.03.01	TRANSFERTS DIRECTS ENTREPRISE PRIVÉE	6521400000	TD ENTREPRISE PRIVEE	Flux 4 (24)
		09.02.01	AUTRES TRANSFERTS INDIRECTS	6522800000	AUTRES TI AUX ENTREPRISES	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		10.03.01	TRANSFERTS DIRECTS COMMUNE EPCI	6531230000	TD COMMUNE ET ECI	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		12.01.01	TRANSFERTS DIRECTS EPA EPSCP EPST	6541100000	TD EPA ET EPSCP EPST	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		12.02.01	TRANSFERTS DIRECTS ASSOC FONDATIONS	6541200000	TD ASSOCIATION FONDATION	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		12.03.01	TRANSFERTS DIRECTS GIP	6541300000	TD GIP	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		16.01.01	SUBVENTIONS CHARGE SERVICE PUBLIC EPN	6311000000	SUBV CHARGE SCE PUB FONCTIONNEMENT EPN	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		16.04.01	SUBVENTIONS CHARGE SERVICE PUBLIC AUTR	6318000000	SUBV CHARGE SCE PUB AUTRE	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
	Affranchissement et expédition	35.01.04	Frais expédition courrier standard	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
		35.01.05	Frais expédition colis (< 30 kg)	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
		35.01.06	Frais expédition express (< 30 kg)	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
		35.01.07	Prestation courses et tournées collecte courrier	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
	Prestations intellectuelles	40.01.06	Conseil et expertise métier yc recherche et développement	6138000000	AUTRES HONORAIRES DE CONSEILS	Flux 1
		40.01.08	Étude à caractère général	6117200000	FRAIS D'ETUDE ET DE RECHERCHE	Flux 1

		40.01.09	Enquête et étude d'utilité publique	6117100000	ENQUETES GENERALES	Flux 1
	Abonnement et documentation	41.01.02	Presse d'information spécialisée et technique	6118100000	DOCUM GENERALE ET TECHN LIVRE REVUE ABO	Flux 3 (3)
		41.01.03	Ouvrages divers (livres, imprimés, cartes, publication)	6118100000	DOCUM GENERALE ET TECHN LIVRE REVUE ABO	Flux 3 (3)
	Matériels et équipements	41.05.09	EPI HORS MILITAIRE SECU CIVILE	6068800000	ANS FOURNITURES DIVERS	Flux 1
		41.07.01	Consommables de laboratoire	6063100000	ANS PRODUITS CHIMIQUES ET DERIVES	Flux 1
		41.07.02	Équipement, matériel de laboratoire et de mesure	6063300000	ANS MATERIEL MEDICAL	Flux 1
		43.07.04	Insecticides à visée prophylactique	6063200000	ANS PRODUITS PHARMACEUTIQUES	Flux 1
		44.03.08	Petit outillage à main et coupant	6065100000	ANS OUTILLAGE	Flux 1
		44.03.12	Emballage (caisse, palette, carton, film)	6068800000	ANS FOURNITURES DIVERS	Flux 1
		44.03.14	Autres fournitures et petit équipement	6068800000	ANS FOURNITURES DIVERS	Flux 1
	Analyses de végétaux (recherche d'organismes nuisibles)	43.02.01	Analyses de laboratoire végétales	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC	Flux 1 Flux 3 (20)
020601001002	Sous-action 10.02 « Gestion des risques pour la santé des végétaux » – Délégations et missions confiées, dans le domaine végétal aux organismes à vocation sanitaire					
	Délégations aux OVS FREDON	12.02.01	TRANSFERTS DIRECTS ASSOC FONDATIONS	6541200000	TD ASSOCIATION FONDATION	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
Programme Action sous-action actifs dans Chorus	Métiers	Code GM	Libellé long Chorus du GM	Compte PCE	Libellé	Ordonnateur
	Sous-action 13 « Contrôle des pratiques agricoles de la production des végétaux »					
	Transferts et subventions	08.01.01	TRANSFERTS DIRECTS EPIC	6521100000	TD EPIC	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		08.03.01	TRANSFERTS DIRECTS ENTREPRISE PRIVÉE	6521400000	TD ENTREPRISE PRIVEE	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		12.01.01	TRANSFERTS DIRECTS EPA EPSCP EPST	6541100000	TD EPA ET EPSCP EPST	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		12.02.01	TRANSFERTS DIRECTS ASSOC FONDATIONS	6541200000	TD ASSOCIATION FONDATION	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		12.03.01	TRANSFERTS DIRECTS GIP	6541300000	TD GIP	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
	Affranchissement et	35.01.04	Frais expédition courrier standard	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
		35.01.05	Frais expédition colis (< 30 kg)	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)

020601001301	expédition	35.01.06	Frais expédition express (< 30 kg)	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
		35.01.07	Prestation courses et tournées collecte courrier	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
	Prestations intellectuelles	40.01.08	Étude à caractère générale	6117200000	FRAIS D'ETUDE ET DE RECHERCHE	Flux 1
	Matériels et équipements	41.05.09	EPI HORS MILITAIRE SECU CIVILE	6068800000	ANS FOURNITURES DIVERS	Flux 1
		41.07.01	Consommables de laboratoire	6063100000	ANS PRODUITS CHIMIQUES ET DERIVES	Flux 1
		41.07.02	Équipement, matériel de laboratoire et de mesure	6063300000	ANS MATERIEL MEDICAL	Flux 1
		44.03.08	Petit outillage à main et coupant	6065100000	ANS OUTILLAGE	Flux 1
		44.03.12	Emballage (caisse, palette, carton, film)	6068800000	ANS FOURNITURES DIVERS	Flux 1
		44.03.14	Autres fournitures et petit équipement	6068800000	ANS FOURNITURES DIVERS	Flux 1
	Analyses de végétaux (PS/PC, recherche de résidus de pesticides et contaminants...)	43.01.03	Analyses de laboratoire alimentaires	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC	Flux 1 Flux 3 (20)
43.02.01		Analyses de laboratoire végétales	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC	Flux 1 Flux 3 (20)	
Sous-action 15 « Promotion des modes de production respectueux de la santé et de l'environnement »						
020601001501	Transferts et subventions	08.03.01	TRANSFERTS DIRECTS ENTREPRISE PRIVÉE	6521400000	TD ENTREPRISE PRIVEE	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		10.04.01	TRANSFERTS DIRECTS EPLE	6531240000	TD EPLE	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		10.05.01	TRANSFERTS DIRECTS ETB COMPÉTENCE TERR	6531250000	TD ETAB A COMPETENCE TERRITORIALE	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		12.01.01	TRANSFERTS DIRECTS EPA EPSCP EPST	6541100000	TD EPA ET EPSCP EPST	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		12.02.01	TRANSFERTS DIRECTS ASSOC FONDATIONS	6541200000	TD ASSOCIATION FONDATION	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		12.03.01	TRANSFERTS DIRECTS GIP	6541300000	TD GIP	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		12.09.01	TRANSFERTS DIRECTS AUTRE COLLECTIVITÉ	6541800000	TD DIVERS AUTRE COLLECTIVITE	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		16.01.01	SUBVENTIONS CHARGE SERVICE PUBLIC EPN	6311000000	SUBV CHARGE SCE PUB FONCTIONNEMENT EPN	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
	Moyens de communication	38.01.02	Fournitures et équipement événementiel	6118600000	ACTION COMM PUB PUBLICATION RELATION PUB	Flux 1
		38.02.01	Création conception supports de communication	6118600000	ACTION COMM PUB PUBLICATION RELATION PUB	Flux 1
38.02.05		Agence de communication et publicité	6118600000	ACTION COMM PUB PUBLICATION RELATION PUB	Flux 1	

	Impression, reprographie	39.02.04	Services externalisés de repro	6118500000	TRAVAUX D'IMPRESSION	Flux 1
	Prestations intellectuelles	40.01.07	Enquête et sondage	6117100000	ENQUETES GENERALES	Flux 1
		40.01.08	Étude à caractère générale	6117200000	FRAIS D'ETUDE ET DE RECHERCHE	Flux 1
	Sous-action 18 « Surveillance de la santé des forêts »					
020601001801	Transferts et subventions	12.01.01	TRANSFERTS DIRECTS EPA EPSCP EPST	6541100000	TD EPA ET EPSCP EPST	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		13.01.01	TRANSFERTS INDIRECTS ETB, ASSO, GIP	6542100000	TI EP ASSOCIATION GIP	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		16.01.01	SUBVENTIONS CHARGE SERVICE PUBLIC EPN	6311000000	SUBV CHARGE SCE PUB FONCTIONNEMENT EPN	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
	Analyses de végétaux	43.02.01	Analyses de laboratoire végétales	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC	Flux 1 Flux 3 (20)
Programme Action sous-action actifs dans Chorus	Métiers	Code GM	Libellé long Chorus du GM	Compte PCE	Libellé	Ordonnateur
020602	Action 2 « Santé et protection des animaux »					
	Sous-action 20.01 « Gestion des maladies animales (hors ESST) » - Contrôles officiels et gestion des foyers assurés par les services de l'Etat					
	Transferts (indemnités aux éleveurs)	07.01.07	TRANSFERT DIRECT MÉNAGE INDEMNITÉ	6511600000	TD MENAGE INDEMN COMPENS DECIS POUVOIR	Flux 4 (24)
		08.03.01	TRANSFERTS DIRECTS ENTREPRISE PRIVÉE	6521400000	TD ENTREPRISE PRIVEE	Flux 4 (24)
	Transferts et subventions	08.01.01	TRANSFERTS DIRECTS EPIC	6521100000	TD EPIC	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		08.02.01	TRANSFERTS DIRECTS ENTREPRISE PUB	6521200000	TD ENTREPRISE PUBL	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		10.03.01	TRANSFERTS DIRECTS COMMUNE EPCI	6531230000	TD COMMUNE ET ECI	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		10.05.01	TRANSFERTS DIRECTS ETB COMPÉTENCE TERR	6531250000	TD ETAB A COMPETENCE TERRITORIALE	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		12.01.01	TRANSFERTS DIRECTS EPA EPSCP EPST	6541100000	TD EPA ET EPSCP EPST	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		12.02.01	TRANSFERTS DIRECTS ASSOC FONDATIONS	6541200000	TD ASSOCIATION FONDATION	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		12.03.01	TRANSFERTS DIRECTS GIP	6541300000	TD GIP	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		12.09.01	TRANSFERTS DIRECTS AUTRE COLLECTIVITÉ	6541800000	TD DIVERS AUTRE COLLECTIVITE	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		13.01.01	TRANSFERTS INDIRECTS ETB, ASSO, GIP	6542100000	TI EP ASSOCIATION GIP	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)

020602002001

	16.01.01	SUBVENTIONS CHARGE SERVICE PUBLIC EPN	6311000000	SUBV CHARGE SCE PUB FONCTIONNEMENT EPN	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
Affranchissement et expédition	35.01.04	Frais expédition courrier standard	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
	35.01.05	Frais expédition colis (< 30 kg)	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
	35.01.06	Frais expédition express (< 30 kg)	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
	35.01.07	Prestation courses et tournées collecte courrier	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
Transport de biens et logistique	35.02.03	Transport routier de biens	6157100000	TRANSPORTS DE BIENS	Flux 1 Flux 3 (18)
	35.02.04	Transport multimodal de biens yc transport transitaire	6157100000	TRANSPORTS DE BIENS	Flux 1 Flux 3 (18)
	35.02.06	Prestations de logistique (manutention et gestion stock)	6157200000	DEM, AFFRET ET AUTRES PRESTATIONS	Flux 1 Flux 3 (18)
Prestation de services bâtiments	37.01.02	Nettoyage spécifique (biomédical, industriel)	6182000000	NETTOYAGE	Flux 1
	37.01.06	Dératisation, désinfection, désinsectisation	6188000000	AUTRES SERVICES ET PRESTATION DE SERVICE	Flux 1
Prestations intellectuelles	40.01.05	Certification, label qualité	6136000000	CERTIFICATION CONTROLE TECHNIQUE HORS VEHICULES	Flux 1
	40.01.07	Enquête et sondage	6117100000	ENQUETES GENERALES	Flux 1
	40.01.08	Étude à caractère général	6117200000	FRAIS D'ETUDE ET DE RECHERCHE	Flux 1
	40.02.06	Autres formations technique / métier	6118480000	AUTRES STAGES ET FORMATIONS	Flux 1 Flux 4 (10)
Abonnement et documentation	41.01.02	Presse d'information spécialisée et technique	6118100000	DOCUM GENERALE ET TECHN LIVRE REVUE ABO	Flux 3 (3)
	41.01.03	Ouvrages divers (livres, imprimés, cartes, publication)	6118100000	DOCUM GENERALE ET TECHN LIVRE REVUE ABO	Flux 3 (3)
Matériels et équipements	41.05.09	EPI HORS MILITAIRE SECU CIVILE	6068800000	ANS FOURNITURES DIVERS	Flux 1
	41.06.01	Collecte, traitement déchet non dang, yc déchets indus banals	6183000000	COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS	Flux 1
	41.07.01	Consommables de laboratoire	6063100000	ANS PRODUITS CHIMIQUES ET DERIVES	Flux 1
	41.07.02	Équipement, matériel de laboratoire et de mesure	6063300000	ANS MATERIEL MEDICAL	Flux 1
	41.07.04	Prestations labo, mesure, analyse, essai, contrôle	6188000000	AUTRES SERVICES ET PRESTATION DE SERVICE	Flux 1 Flux 3 (26)
	43.06.03	Équipements et matériels opérationnels santé	6063300000	ANS MATERIEL MEDICAL	Flux 1
	44.03.02	Acquisition d'animaux, fourniture, matériel, alim associés	6068800000	ANS FOURNITURES DIVERS	Flux 1
	44.03.03	Services pour animaux (hors soins médicaux)	6188000000	AUTRES SERVICES ET PRESTATION DE SERVICE	Flux 1 Flux 3 (26)
	44.03.08	Petit outillage à main et coupant	6065100000	ANS OUTILLAGE	Flux 1
	44.03.12	Emballage (caisse, palette, carton, film)	6068800000	ANS FOURNITURES DIVERS	Flux 1

		44.03.14	Autres fournitures et petit équipement	6068800000	ANS FOURNITURES DIVERS	Flux 1
	Analyses	43.01.04	Analyses de laboratoire animales	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC	Flux 1 Flux 3 (20)
	Vétérinaires (Visites, police sanitaire...)	43.02.02	Mandats sanitaires (vétérinaires)	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC	Flux 1 Flux 3 (20)
	Vaccins (achat et distribution)	43.07.03	Médicaments et consommables à usage vétérinaire	6063200000	ANS PRODUITS PHARMACEUTIQUES	Flux 1
	Sous-action 20.02 « Gestion des maladies animales (hors ESST) » – Délégations et missions confiées dans le domaine animal aux organismes à vocation sanitaire et aux OVVT					
020602002002	Délégations aux OVS GDS	12.02.01	TRANSFERTS DIRECTS ASSOC FONDATIONS	6541200000	TD ASSOCIATION FONDATION	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
	Conventions aux OVVT (animation des réseaux vétérinaires)	12.02.01	TRANSFERTS DIRECTS ASSOC FONDATIONS	6541200000	TD ASSOCIATION FONDATION	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
	Sous-action 21 « Gestion des ESST »					
	Transferts (indemnisations aux éleveurs)	07.01.07	TRANSFERT DIRECT MÉNAGE INDEMNITÉ	6511600000	TD MENAGE INDEMN COMPENS DECIS POUVOIR	Flux 4 (24)
		08.03.01	TRANSFERTS DIRECTS ENTREPRISE PRIVÉE	6521400000	TD ENTREPRISE PRIVEE	Flux 4 (24)
	Affranchissement et expédition	35.01.04	Frais expédition courrier standard	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
		35.01.05	Frais expédition colis (< 30 kg)	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
		35.01.06	Frais expédition express (< 30 kg)	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
		35.01.07	Prestation courses et tournées collecte courrier	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
	Transport de biens et logistique	35.02.03	Transport routier de biens	6157100000	TRANSPORTS DE BIENS	Flux 1 Flux 3 (18)
		35.02.04	Transport multimodal de biens yc transport transitaire	6157100000	TRANSPORTS DE BIENS	Flux 1 Flux 3 (18)
020602002101	Matériels et équipements	41.05.09	EPI HORS MILITAIRE SECU CIVILE	6068800000	ANS FOURNITURES DIVERS	Flux 1
		41.06.01	Collecte, traitement déchet non dang, yc déchets indus banals	6183000000	COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS	Flux 1
		41.07.01	Consommables de laboratoire	6063100000	ANS PRODUITS CHIMIQUES ET DERIVES	Flux 1
		41.07.02	Équipement, matériel de laboratoire et de mesure	6063300000	ANS MATERIEL MEDICAL	Flux 1
		41.07.04	Prestations labo, mesure, analyse, essai, contrôle	6188000000	AUTRES SERVICES ET PRESTATION DE SERVICE	Flux 1 Flux 3 (26)
		44.03.03	Services pour animaux (hors soins médicaux)	6188000000	AUTRES SERVICES ET PRESTATION DE SERVICE	Flux 1 Flux 3 (26)
		44.03.08	Petit outillage à main et coupant	6065100000	ANS OUTILLAGE	Flux 1
		44.03.12	Emballage (caisse, palette, carton, film)	6068800000	ANS FOURNITURES DIVERS	Flux 1
		44.03.14	Autres fournitures et petit équipement	6068800000	ANS FOURNITURES DIVERS	Flux 1

Programme Action sous-action actifs dans Chorus	Métiers	Code GM	Libellé long Chorus du GM	Compte PCE	Libellé	Ordonnateur
020602002101	Prestations soins médicaux et analyses (recherche d'ESST)	43.01.01	Honoraire soins médicaux	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC	Flux 1 Flux 3 (20)
		43.01.04	Analyses de laboratoire animales	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC	Flux 1 Flux 3 (20)
	Vétérinaires (Visites, police sanitaire...)	43.02.02	Mandats sanitaires (vétérinaires)	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC	Flux 1 Flux 3 (20)
	Prestations réalisées par les entreprises d'équarrissage (notamment pour coupes de têtes)	45.05.07	Autres prestations et services	6188000000	AUTRES SERVICES ET PRESTATION DE SERVICE	Flux 1 Flux 3 (26)
Sous-action 22 « Identification et traçabilité des animaux vivants »						
020602002201	Transferts aux EDE	12.01.01	TRANSFERTS DIRECTS EPA EPSCP EPST	6541100000	TD EPA ET EPSCP EPST	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		12.02.01	TRANSFERTS DIRECTS ASSOC FONDATIONS	6541200000	TD ASSOCIATION FONDATION	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
	Transferts et subventions	10.05.01	TRANSFERTS DIRECTS ETB COMPÉTENCE TERR	6531250000	TD ETAB A COMPETENCE TERRITORIALE	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		12.01.01	TRANSFERTS DIRECTS EPA EPSCP EPST	6541100000	TD EPA ET EPSCP EPST	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		12.02.01	TRANSFERTS DIRECTS ASSOC FONDATIONS	6541200000	TD ASSOCIATION FONDATION	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		12.05.04	TRANSFERTS DIRECTS AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	6541480000	TD AUTRE ORGA SOCIAL	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		13.01.01	TRANSFERTS INDIRECTS ETB, ASSO, GIP	6542100000	TI EP ASSOCIATION GIP	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		16.01.01	SUBVENTIONS CHARGE SERVICE PUBLIC EPN	6311000000	SUBV CHARGE SCE PUB FONCTIONNEMENT EPN	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		16.04.01	SUBVENTIONS CHARGE SERVICE PUBLIC AUTR	6318000000	SUBV CHARGE SCE PUB AUTRE	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		Services destinés aux animaux	44.03.03	Services pour animaux (hors soins médicaux)	6188000000	AUTRES SERVICES ET PRESTATION DE SERVICE
Sous-action 24 « Plans d'urgence contre les épizooties et visites sanitaires »						
Transferts et subventions	12.09.01	TRANSFERTS DIRECTS AUTRE COLLECTIVITÉ	6541800000	TD DIVERS AUTRE COLLECTIVITE	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)	
	16.01.01	SUBVENTIONS CHARGE SERVICE PUBLIC EPN	6311000000	SUBV CHARGE SCE PUB FONCTIONNEMENT EPN	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)	
	35.02.03	Transport routier de biens	6157100000	TRANSPORTS DE BIENS	Flux 1 Flux 3 (18)	
	36.05.02	Matériel et équipement de chantier	6065100000	ANS OUTILLAGE	Flux 1	

20602002401

Plans d'urgence (euthanasies, pincés, matériels et équipements, électrocutions, stockage, transport, remorque, désinfections, analyses, prestations et matériels de laboratoires...)	36.05.06	Matériel et petit équipement électrique	6065300000	ANS EQUIPEMENT ELECTRIQUE	Flux 1	
	37.01.06	Dératisation, désinfection, désinsectisation	6188000000	AUTRES SERVICES ET PRESTATION DE SERVICE	Flux 1	
	41.03.04	Achat mobilier technique et de sécurité	6066500000	ANS MOBILIERS	Flux 1	
	41.05.09	EPI HORS MILITAIRE SECU CIVILE	6068800000	ANS FOURNITURES DIVERS	Flux 1	
	41.07.01	Consommables de laboratoire	6063100000	ANS PRODUITS CHIMIQUES ET DERIVES	Flux 1	
	41.07.02	Équipement, matériel de laboratoire et de mesure	6063300000	ANS MATERIEL MEDICAL	Flux 1	
	41.07.04	Prestations labo, mesure, analyse, essai, contrôle	6188000000	AUTRES SERVICES ET PRESTATION DE SERVICE	Flux 1 Flux 3 (20)	
	41.07.05	Maintenance équipement et matériel de laboratoire	6115470000	ENTRETIEN MATERIEL TECHN INDUS OUTILLAGE	Flux 1	
	43.01.01	Honoraire soins médicaux	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC	Flux 1 Flux 3 (20)	
	43.01.04	Analyses de laboratoire animales	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC	Flux 1 Flux 3 (20)	
	43.04.13	Matériel de stérilisation, désinfection	6063300000	ANS MATERIEL MEDICAL	Flux 1	
	44.03.14	Autres fournitures et petit équipement	6068800000	ANS FOURNITURES DIVERS	Flux 1	
	45.05.07	Autres prestations et services	6188000000	AUTRES SERVICES ET PRESTATION DE SERVICE	Flux 1 Flux 3 (26)	
	Prestations intellectuelles	40.01.05	Certification, label qualité	6136000000	CERTIFICATION CONTROLE TECHNIQUE HORS VEHICULES	Flux 1
		40.01.06	Conseil et expertise métier yc recherche et développement	6138000000	AUTRES HONORAIRES DE CONSEILS	Flux 1
40.01.11		Services de traduction, interprète	6188000000	AUTRES SERVICES ET PRESTATION DE SERVICE	Flux 1	
Formation des vétérinaires sanitaires	40.02.06	Autres formations techniques / métiers	6118480000	AUTRES STAGES ET FORMATIONS	Flux 1 Flux 4 (10)	
Vétérinaires (visites sanitaires)	43.02.02	Mandats sanitaires (vétérinaires)	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC	Flux 1 Flux 3 (20)	
Banque d'antigènes (achat et maintenance)	43.07.03	Médicaments et consommables à usage vétérinaire	6063200000	ANS PRODUITS PHARMACEUTIQUES	Flux 1	
Sous-action 27 « Protection des animaux »						
Mises en refuge	08.03.01	TRANSFERTS DIRECTS ENTREPRISE PRIVÉE	6521400000	TD ENTREPRISE PRIVEE	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)	
	12.02.01	TRANSFERTS DIRECTS ASSOC FONDATIONS	6541200000	TD ASSOCIATION FONDATION	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)	
Transferts et subventions	08.01.01	TRANSFERTS DIRECTS EPIC	6521100000	TD EPIC	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)	
	12.01.01	TRANSFERTS DIRECTS EPA EPSCP EPST	6541100000	TD EPA ET EPSCP EPST	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)	
	12.02.01	TRANSFERTS DIRECTS ASSOC FONDATIONS	6541200000	TD ASSOCIATION FONDATION	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)	

020602002701		16.01.01	SUBVENTIONS CHARGE SERVICE PUBLIC EPN	6311000000	SUBV CHARGE SCE PUB FONCTIONNEMENT EPN	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
	Transport de biens et logistique	35.02.03	Transport routier de biens	6157100000	TRANSPORTS DE BIENS	Flux 1 Flux 3 (18)
	Moyens de communication	38.02.01	Création conception supports de communication	6118600000	ACTION COMM PUB PUBLICATION RELATION PUB	Flux 1
	Collecte et traitement déchets	41.06.01	Collecte, traitement déchet non dang, yc déchets indus banals	6183000000	COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS	Flux 1
	Vétérinaires (visites, police sanitaire...)	43.02.02	Mandats sanitaires (vétérinaires)	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC	Flux 1 Flux 3 (20)
	Santé et médecine	43.07.01	Matériel médical (hors hospitalier)	6063300000	ANS MATERIEL MEDICAL	Flux 1
	Vaccins (achat et distribution)	43.07.03	Médicaments et consommables à usage vétérinaire	6063200000	ANS PRODUITS PHARMACEUTIQUES	Flux 1
	Services destinés aux animaux	44.03.03	Services pour animaux (hors soins médicaux)	6188000000	AUTRES SERVICES ET PRESTATION DE SERVICE	Flux 1 Flux 3 (26)
Programme Action sous-action actifs dans Chorus	Métiers	Code GM	Libellé long Chorus du GM	Compte PCE	Libellé	Ordonnateur
Sous-action 29 « Contrôle de l'alimentation animale et du médicament vétérinaire »						
20602002901	Transferts et subventions (plan Ecoantibio)	12.01.01	TRANSFERTS DIRECTS EPA EPSCP EPST	6541100000	TD EPA ET EPSCP EPST	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		12.02.01	TRANSFERTS DIRECTS ASSOC FONDATIONS	6541200000	TD ASSOCIATION FONDATION	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		13.01.01	TRANSFERTS INDIRECTS ETB, ASSO, GIP	6542100000	TI EP ASSOCIATION GIP	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		16.01.01	SUBVENTIONS CHARGE SERVICE PUBLIC EPN	6311000000	SUBV CHARGE SCE PUB FONCTIONNEMENT EPN	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		16.02.01	SUBVENTIONS CHARGE SERVICE PUBLIC ASSO	6312000000	SUBV CHARGE SCE PUB FONCTIONNEMENT ASSO	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
	Affranchissement et expédition	35.01.04	Frais expédition courrier standard	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
		35.01.05	Frais expédition colis (< 30 kg)	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
		35.01.06	Frais expédition express (< 30 kg)	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
		35.01.07	Prestation courses et tournées collecte courrier	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
	Transport de biens et logistique	35.02.03	Transport routier de biens	6157100000	TRANSPORTS DE BIENS	Flux 1 Flux 3 (18)
		35.02.04	Transport multimodal de biens yc transport transitaire	6157100000	TRANSPORTS DE BIENS	Flux 1 Flux 3 (18)
		41.05.09	EPI HORS MILITAIRE SECU CIVILE	6068800000	ANS FOURNITURES DIVERS	Flux 1
		41.07.01	Consommables de laboratoire	6063100000	ANS PRODUITS CHIMIQUES ET DERIVES	Flux 1
		41.07.02	Équipement, matériel de laboratoire et de mesure	6063300000	ANS MATERIEL MEDICAL	Flux 1

	Matériels et équipements	41.07.04	Prestations labo, mesure, analyse, essai, contrôle	6188000000	AUTRES SERVICES ET PRESTATION DE SERVICE	Flux 1 Flux 3 (26)
		44.03.08	Petit outillage à main et coupant	6065100000	ANS OUTILLAGE	Flux 1
		44.03.12	Emballage (caisse, palette, carton, film)	6068800000	ANS FOURNITURES DIVERS	Flux 1
		44.03.14	Autres fournitures et petit équipement	6068800000	ANS FOURNITURES DIVERS	Flux 1
	Prestation soins médicaux	43.01.01	Honoraire soins médicaux	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC	Flux 1 Flux 3 (20)
	Analyses (PS/PC, recherche de substances interdites, de résidus de médicaments vétérinaires et contaminants...)	43.01.03	Analyses de laboratoire alimentaires	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC	Flux 1 Flux 3 (20)
		43.01.04	Analyses de laboratoire animales	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC	Flux 1 Flux 3 (20)
020603	Action 3 « Sécurité sanitaire de l'alimentation »					
20603003101	Sous-action 31 « Inspection sanitaire dans les établissements du secteur alimentaire »					
	Affranchissement et expédition	35.01.04	Frais expédition courrier standard	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
		35.01.05	Frais expédition colis (< 30 kg)	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
		35.01.06	Frais expédition express (< 30 kg)	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
		35.01.07	Prestation courses et tournées collecte courrier	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
	Transport de biens et logistique	35.02.03	Transport routier de biens	6157100000	TRANSPORTS DE BIENS	Flux 1 Flux 3 (18)
		35.02.04	Transport multimodal de biens yc transport transitaire	6157100000	TRANSPORTS DE BIENS	Flux 1 Flux 3 (18)
	Prestation de services bâtiments	37.01.02	Nettoyage spécifique (biomédical, industriel)	6182000000	NETTOYAGE	Flux 1
	Abonnement et documentation	41.01.02	Presse d'information spécialisée et technique	6118100000	DOCUM GENERALE ET TECHN LIVRE REVUE ABO	Flux 3 (3)
		41.01.03	Ouvrages divers (livres, imprimés, cartes, publication)	6118100000	DOCUM GENERALE ET TECHN LIVRE REVUE ABO	Flux 3 (3)
	Vêtements et habillement	41.05.07	Location, maintenance, vêtements et EPI	6188000000	AUTRES SERVICES ET PRESTATION DE SERVICE	Flux 1 Flux 3 (26)
		41.05.09	EPI HORS MILITAIRE SECU CIVILE	6068800000	ANS FOURNITURES DIVERS	Flux 1
	Matériels et équipements	41.07.01	Consommables de laboratoire	6063100000	ANS PRODUITS CHIMIQUES ET DERIVES	Flux 1
		41.07.02	Équipement, matériel de laboratoire et de mesure	6063300000	ANS MATERIEL MEDICAL	Flux 1
		41.07.04	Prestations labo, mesure, analyse, essai, contrôle	6188000000	AUTRES SERVICES ET PRESTATION DE SERVICE	Flux 1 Flux 3 (26)
		44.03.08	Petit outillage à main et coupant	6065100000	ANS OUTILLAGE	Flux 1
		44.03.12	Emballage (caisse, palette, carton, film)	6068800000	ANS FOURNITURES DIVERS	Flux 1

Programme Action sous-action actifs dans Chorus	Métiers	Code GM	Libellé long Chorus du GM	Compte PCE	Libellé	Ordonnateur
		44.03.14	Autres fournitures et petit équipement	6068800000	ANS FOURNITURES DIVERS	Flux 1
	Analyses (recherche de contaminants microbiologiques et parasites dans les aliments...)	43.01.03	Analyses de laboratoire alimentaires	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC	Flux 1 Flux 3 (20)
		43.01.04	Analyses de laboratoire animales	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC	Flux 1 Flux 3 (20)
	Remboursements d'échantillons provenant de denrées reconnues propres à la consommation	46.01.02	Indemnités, dommages et intérêts	6222000000	INDEMNITES DOMMAGES ET INTERETS	Flux 2 si décision justice Flux 4 (12)
Sous-action 33 « Lutte contre les zoonoses dans la chaîne alimentaire »						
020603003301	Transferts (indemnités aux éleveurs)	07.01.07	TRANSFERT DIRECT MÉNAGE INDEMNITÉ	6511600000	TD MENAGE INDEMN COMPENS DECIS POUVOIR	Flux 4 (24)
		08.03.01	TRANSFERTS DIRECTS ENTREPRISE PRIVÉE	6521400000	TD ENTREPRISE PRIVEE	Flux 4 (24)
	Affranchissement et expédition	35.01.04	Frais expédition courrier standard	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
		35.01.05	Frais expédition colis (< 30 kg)	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
		35.01.06	Frais expédition express (< 30 kg)	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
		35.01.07	Prestation courses et tournées collecte courrier	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
	Matériels et équipements	41.06.01	Collecte, traitement déchet non dang, yc déchets indus banals	6183000000	COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS	Flux 1
		41.07.01	Consommables de laboratoire	6063100000	ANS PRODUITS CHIMIQUES ET DERIVES	Flux 1
		44.03.12	Emballage (caisse, palette, carton, film)	6068800000	ANS FOURNITURES DIVERS	Flux 1
	Analyses (recherche de salmonelles)	43.01.03	Analyses de laboratoire alimentaires	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC	Flux 1 Flux 3 (20)
		43.01.04	Analyses de laboratoire animales	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC	Flux 1 Flux 3 (20)
	Vétérinaires (Visites, police sanitaire...)	43.02.02	Mandats sanitaires (vétérinaires)	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC	Flux 1 Flux 3 (20)
	Sous-action 35 « Surveillance de la contamination des denrées et gestion des alertes liées aux aliments »					
	Transferts et subventions	10.05.01	TRANSFERTS DIRECTS ETB COMPÉTENCE TERR	6531250000	TD ETAB A COMPETENCE TERRITORIALE	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
	Affranchissement et	35.01.04	Frais expédition courrier standard	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
		35.01.05	Frais expédition colis (< 30 kg)	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)

020603003501	expédition	35.01.06	Frais expédition express (< 30 kg)	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
		35.01.07	Prestation courses et tournées collecte courrier	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
	Transport de biens et logistique	35.02.03	Transport routier de biens	6157100000	TRANSPORTS DE BIENS	Flux 1 Flux 3 (18)
		35.02.04	Transport multimodal de biens yc transport transitaire	6157100000	TRANSPORTS DE BIENS	Flux 1 Flux 3 (18)
		35.02.06	Prestations de logistique (manutention et gestion stock)	6157200000	DEM, AFFRET ET AUTRES PRESTATIONS	Flux 1 Flux 3 (18)
	Matériels et équipements	41.05.09	EPI HORS MILITAIRE SECU CIVILE	6068800000	ANS FOURNITURES DIVERS	Flux 1
		41.07.01	Consommables de laboratoire	6063100000	ANS PRODUITS CHIMIQUES ET DERIVES	Flux 1
		41.07.02	Équipement, matériel de laboratoire et de mesure	6063300000	ANS MATERIEL MEDICAL	Flux 1
		44.03.08	Petit outillage à main et coupant	6065100000	ANS OUTILLAGE	Flux 1
		44.03.12	Emballage (caisse, palette, carton, film)	6068800000	ANS FOURNITURES DIVERS	Flux 1
		44.03.14	Autres fournitures et petit équipement	6068800000	ANS FOURNITURES DIVERS	Flux 1
	Analyses (PS/PC, recherche de contaminants dans les aliments)	43.01.03	Analyses de laboratoire alimentaires	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC	Flux 1 Flux 3 (20)
		43.01.04	Analyses de laboratoire animales	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC	Flux 1 Flux 3 (20)
	Sous-action 37.01 « Appui à la gestion des risques sanitaires liés aux aliments »					
20603003701	Transferts et subventions	08.01.01	TRANSFERTS DIRECTS EPIC	6521100000	TD EPIC	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		12.01.01	TRANSFERTS DIRECTS EPA EPSCP EPST	6541100000	TD EPA ET EPSCP EPST	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		12.02.01	TRANSFERTS DIRECTS ASSOC FONDATIONS	6541200000	TD ASSOCIATION FONDATION	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		12.09.01	TRANSFERTS DIRECTS AUTRE COLLECTIVITÉ	6541800000	TD DIVERS AUTRE COLLECTIVITE	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		16.01.01	SUBVENTIONS CHARGE SERVICE PUBLIC EPN	6311000000	SUBV CHARGE SCE PUB FONCTIONNEMENT EPN	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
	Prestations intellectuelles	40.01.07	Enquête et sondage	6117100000	ENQUETES GENERALES	Flux 1
		40.01.08	Étude à caractère général	6117200000	FRAIS D'ETUDE ET DE RECHERCHE	Flux 1
	Matériels et équipements	41.07.01	Consommables de laboratoire	6063100000	ANS PRODUITS CHIMIQUES ET DERIVES	Flux 1
		41.07.02	Équipement, matériel de laboratoire et de mesure	6063300000	ANS MATERIEL MEDICAL	Flux 1
		41.07.04	Prestations labo, mesure, analyse, essai, contrôle	6188000000	AUTRES SERVICES ET PRESTATION DE SERVICE	Flux 1 Flux 3 (26)
43.07.03		Médicaments et consommables à usage vétérinaire	6063200000	ANS PRODUITS PHARMACEUTIQUES	Flux 1	

	Analyses	43.01.03	Analyses de laboratoire alimentaires	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC	Flux 1 Flux 3 (20)
		43.01.04	Analyses de laboratoire animales	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC	Flux 1 Flux 3 (20)
Sous-action 37.02 » Surveillance sanitaire des zones conchylicoles »						
20603003702	Matériels et équipements	41.07.01	Consommables de laboratoire	6063100000	ANS PRODUITS CHIMIQUES ET DERIVES	Flux 1
		41.07.02	Équipement, matériel de laboratoire et de mesure	6063300000	ANS MATERIEL MEDICAL	Flux 1
		41.07.04	Prestations labo, mesure, analyse, essai, contrôle	6188000000	AUTRES SERVICES ET PRESTATION DE SERVICE	Flux 1 Flux 3 (26)
	Analyses	43.01.03	Analyses de laboratoire alimentaires	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC	Flux 1 Flux 3 (20)
		43.01.04	Analyses de laboratoire animales	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC	Flux 1 Flux 3 (20)
020604	Action 4 « Actions transversales »					
Sous-action 42 « Moyens de fonctionnement de l'ANSES »						
020604004201	SCSP	16.01.01	SUBVENTIONS CHARGE SERVICE PUBLIC EPN	6311000000	SUBV CHARGE SCE PUB FONCTIONNEMENT EPN	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
Programme Action sous-action actifs dans Chorus	Métiers	Code GM	Libellé long Chorus du GM	Compte PCE	Libellé	Ordonnateur
Sous-action 43 « Autres moyens scientifiques et techniques »						
020604004301	Contributions aux organisations internationales	12.06.01	TRANSFERT DIRECT ORGA INTERNATIONAL CONTRIB OBLIG	6541611000	TD ORGA INTERNATIONAL CONTRIB OBLIGATOIR	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		12.06.02	TRANSFERTS DIRECTS ORGA INTERNAT CONTRIB VOLONT	6541612000	TD ORGA INTERNATIONAL CONTRIB VOLONTAIRE	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
	Transferts et subventions	07.02.08	AUTRES TRANSFERTS INDIRECTS AUX MÉNAGES	6512800000	AUTRES TRANSFERTS INDIRECTS AUX MENAGES	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		08.01.01	TRANSFERTS DIRECTS EPIC	6521100000	TD EPIC	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		10.06.01	TRANSFERTS DIRECTS COLLEC OUTRE-MER	6531270000	TD OUTRE MER	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		10.07.01	TRANSFERTS DIRECTS AUTRE COLLEC	6531280000	TD DIVERS AUTRE COLLECTIVITE TERR	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		12.01.01	TRANSFERTS DIRECTS EPA EPSCP EPST	6541100000	TD EPA ET EPSCP EPST	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		12.02.01	TRANSFERTS DIRECTS ASSOC FONDATIONS	6541200000	TD ASSOCIATION FONDATION	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		12.03.01	TRANSFERTS DIRECTS GIP	6541300000	TD GIP	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		16.01.01	SUBVENTIONS CHARGE SERVICE PUBLIC EPN	6311000000	SUBV CHARGE SCE PUB FONCTIONNEMENT EPN	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)

	Prestations intellectuelles	40.01.06	Conseil et expertise métier yc recherche et développement	6138000000	AUTRES HONORAIRES DE CONSEILS	Flux 1
		40.02.06	Autres formations techniques / métiers	6118480000	AUTRES STAGES ET FORMATIONS	Flux 1 Flux 4 (10)
Sous-action 44 « Système d'information de l'alimentation (SIAL) »						
020604004401	Informatique et télécoms	33.02.06	Redevance concession brevet licence logiciel droit auteur	6240000000	REDEV CONCESS BREVET LICENCE MARQUE LOG DT AUTEURS	Flux 1
		33.02.07	Support et maintenance logiciels	6115110000	ENTRETIEN DES LOGICIELS	Flux 1
		33.03.04	Serveurs informatique (tout type)	6066120000	ANS SERVEURS	Flux 1
		33.04.01	CONSEIL STRATG SI	6111200000	ASSISTANCE MAITRISE OUVRAGE SERVICES	Flux 1
		33.04.03	EXPERTISE TECH SI	6111100000	SOUS-TRAITANCE DE SERVICES	Flux 1
		33.04.04	CONSEIL QUALI SI	6111200000	ASSISTANCE MAITRISE OUVRAGE SERVICES	Flux 1
		33.04.05	ETUDE PROJET APPLI	6111200000	ASSISTANCE MAITRISE OUVRAGE SERVICES	Flux 1
		33.04.09	TIERCE MNT APPLI	6111100000	SOUS-TRAITANCE DE SERVICES	Flux 1
	33.04.11	SERVICES PROJ APPLI	6111100000	SOUS-TRAITANCE DE SERVICES	Flux 1	
	Assistance Maîtrise d'Ouvrage	36.04.01	Prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMOA)	6111200000	ASSISTANCE MAITRISE OUVRAGE SERVICES	Flux 1
Sous-action 46 « Brigade Nationale d'enquêtes vétérinaires et phytosanitaires »						
020604004601	Matériels et équipements	44.03.14	Autres fournitures et petit équipement	6068800000	ANS FOURNITURES DIVERS	Flux 1
	Affranchissement et expédition	35.01.04	Frais expédition courrier standard	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
		35.01.05	Frais expédition colis (< 30 kg)	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
		35.01.06	Frais expédition express (< 30 kg)	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
		35.01.07	Prestation courses et tournées collecte courrier	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
	Informatique et télécoms	33.01.02	Services téléphonie mobile	6162100000	TELEPHONIE MOBILE	Flux 3 (16)
		33.01.04	Services téléphonie fixe	6162200000	TELEPHONIE FIXE	Flux 3 (16)
		33.05.02	Câblage courant faible	6066180000	ANS AUTRES MATERIELS INFORMATIQUES	Flux 1
		33.06.02	Périphériques et petits matériels divers	6066180000	ANS AUTRES MATERIELS INFORMATIQUES	Flux 1
	Achat de véhicules, essence, entretien	32.03.03	Carburant automobile station-service - frais batterie elect	6062500000	ANS CARBURANTS ET HUILES	Flux 3 (7)
		34.01.01	Véhicule particulier (VP)	2318000000	Véhicules terrestres	Flux 1
		34.01.02	Véhicule utilitaire (PTAC < 3,5T)	2318000000	Véhicules terrestres	Flux 1

		34.01.04	Véhicule tout terrain	2318000000	Véhicules terrestres	Flux 1
		34.03.06	Entretien préventif, réparation, nettoyage véhic terrestres	6115420000	ENTRETIEN MATERIELS DE TRANSPORT CIVILS	Flux 1
	Prestations intellectuelles	40.02.06	Autres formations technique / métier	6118480000	AUTRES STAGES ET FORMATIONS	Flux 1 Flux 4 (10)
	Prestations et services divers	45.01.02	Assurance transports	6116000000	PRIMES D'ASSURANCES	Flux 1
		45.05.07	Autres prestations et services	6188000000	AUTRES SERVICES ET PRESTATION DE SERVICE	Flux 1 Flux 3 (26)

Programme Action sous-action actifs dans Chorus	Métiers	Code GM	Libellé long Chorus du GM	Compte PCE	Libellé	Ordonnateur
-------------------------------------------------	---------	---------	---------------------------	------------	---------	-------------

Sous-action 47 « Inspections vétérinaires et phytosanitaires aux frontières »						
Informatique et télécoms		33.01.02	Services téléphonie mobile	6162100000	TELEPHONIE MOBILE	Flux 3 (16)
		33.01.03	Équipement de téléphonie fixe, yc autommutateur (PABX)	6066320000	ANS TELEPHONE FIXE	Flux 1
		33.01.04	Services téléphonie fixe	6162200000	TELEPHONIE FIXE	Flux 3 (16)
Achat de véhicules, essence, entretien		32.03.03	Carburant automobile station-service - frais batterie elect	6062500000	ANS CARBURANTS ET HUILES	Flux 1
		34.01.01	Véhicule particulier (VP)	2318000000	Véhicules terrestres	Flux 1
		34.01.02	Véhicule utilitaire (PTAC < 3,5T)	2318000000	Véhicules terrestres	Flux 1
		34.01.04	Véhicule tout terrain	2318000000	Véhicules terrestres	Flux 1
		34.03.06	Entretien préventif, réparation, nettoyage véhic terrestres	6115420000	ENTRETIEN MATERIELS DE TRANSPORT CIVILS	Flux 1
Affranchissement et expédition		35.01.04	Frais expédition courrier standard	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
		35.01.05	Frais expédition colis (< 30 kg)	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
		35.01.06	Frais expédition express (< 30 kg)	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
		35.01.07	Prestation courses et tournées collecte courrier	6161000000	FRAIS POSTAUX	Flux 3 (18)
Transport de biens et logistique		35.02.01	Transport de biens par voie aérienne	6157100000	TRANSPORTS DE BIENS	Flux 1 Flux 3 (18)
		35.02.02	Transport de biens par voie maritime	6157100000	TRANSPORTS DE BIENS	Flux 1 Flux 3 (18)
		35.02.03	Transport routier de biens	6157100000	TRANSPORTS DE BIENS	Flux 1 Flux 3 (18)
		35.02.04	Transport multimodal de biens yc transport transitaire	6157100000	TRANSPORTS DE BIENS	Flux 1 Flux 3 (18)
		35.02.06	Prestations de logistique (manutention et gestion stock)	6157200000	DEM, AFFRET ET AUTRES PRESTATIONS	Flux 1 Flux 3 (18)
Voyages et déplacements		35.03.02	Prestations de services/déplacements professionnels	6184100000	PRESTATION DE SERVICE DE VOYAGE	Flux 1 Flux 4 (9)
		37.01.01	Nettoyage courant (bureau, hôtellerie, plonge)	6182000000	NETTOYAGE	Flux 1

020604004701	Prestation de services bâtiments	37.01.02	Nettoyage spécifique (biomédical, industriel)	6182000000	NETTOYAGE	Flux 1	
		37.01.03	Entretien espaces verts et extérieurs	6115240000	ENTRETIEN DES ESPACES VERTS	Flux 1 Flux 3 (5)	
		37.01.04	Services de gardiennage et de sécurité	6181000000	SERVICE DE SURVEILLANCE	Flux 1	
	Prestations de maintenance et réparation technique	37.02.02	Maintenance chauffage, ventilation, climatisation (CVC)	6115210000	ENTRETIEN TERRAINS BATIMENTS CONSTRCT	Flux 1	
		37.02.10	Maintenance équipements industriels	6115470000	ENTRETIEN MATERIEL TECHN INDUS OUTILLAGE	Flux 3 (5)	
		37.02.13	Maintenance groupes électrogènes	6115210000	ENTRETIEN TERRAINS BATIMENTS CONSTRCT	Flux 1	
	Prestations multiservices et multitechniques	37.05.01	Contrat de prestations multiservices	6188000000	AUTRES SERVICES ET PRESTATION DE SERVICE	Flux 1	
		37.05.02	Contrat de maintenance multitechniques	6115210000	ENTRETIEN TERRAINS BATIMENTS CONSTRCT	Flux 1	
	Moyens de communication	38.01.04	Matériel audiovisuel	6066140000	ANS MATERIEL AUDIOVISUEL	Flux 1	
	Vêtements et habillement	41.05.07	Location, maintenance, vêtements et EPI	6188000000	AUTRES SERVICES ET PRESTATION DE SERVICE	Flux 1 Flux 3 (26)	
		41.05.09	EPI HORS MILITAIRE SECU CIVILE	6068800000	ANS FOURNITURES DIVERS	Flux 1	
	Matériels et équipements	41.06.01	Collecte, traitement déchet non dang, yc déchets indus banals	6183000000	COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS	Flux 1	
		41.06.02	Collecte et traitement déchets dangereux	6183000000	COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS	Flux 1	
		41.07.01	Consommables de laboratoire	6063100000	ANS PRODUITS CHIMIQUES ET DERIVES	Flux 1	
		41.07.02	Équipement, matériel de laboratoire et de mesure	6063300000	ANS MATERIEL MEDICAL	Flux 1	
		41.07.04	Prestations labo, mesure, analyse, essai, contrôle	6188000000	AUTRES SERVICES ET PRESTATION DE SERVICE	Flux 1 Flux 3 (26)	
		44.03.08	Petit outillage à main et coupant	6065100000	ANS OUTILLAGE	Flux 1	
		44.03.12	Emballage (caisse, palette, carton, film)	6068800000	ANS FOURNITURES DIVERS	Flux 1	
		44.03.14	Autres fournitures et petit équipement	6068800000	ANS FOURNITURES DIVERS	Flux 1	
	Prestations et services divers	45.05.07	Autres prestations et services	6188000000	AUTRES SERVICES ET PRESTATION DE SERVICE	Flux 1 Flux 3 (26)	
	Analyses	43.01.03	Analyses de laboratoire alimentaires	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC	Flux 1 Flux 3 (20)	
		43.01.04	Analyses de laboratoire animales	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC	Flux 1 Flux 3 (20)	
		43.02.01	Analyses de laboratoire végétales	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC	Flux 1 Flux 3 (20)	
	020605	Action 5 « Elimination des farines et des coproduits animaux »					
	020605005001	Sous-action 50 « Service public de l'équarrissage »					
		SCSP	16.01.01	SUBVENTIONS CHARGE SERVICE PUBLIC EPN	6311000000	SUBV CHARGE SCE PUB FONCTIONNEMENT EPN	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)

020606 Action 6 « Mise en œuvre de la politique de sécurité et de qualité sanitaires de l'alimentation »						
Sous-action 63 « Actions sanitaires et sociales des services de l'alimentation en DDI »						
020606006301	Transferts et subventions	08.03.01	TRANSFERTS DIRECTS ENTREPRISE PRIVÉE	6521400000	TD ENTREPRISE PRIVEE	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		15.01.03	Versement subvention prestation action sociale	6263000000	PRESTATION DE RESTAURATION	Flux 3 (8)
	Restauration et alimentation	41.04.01	Prestations de restauration collective	6118200000	RESTAURATION ADMINISTRATIVE	Flux 1 Flux 3 (8)
	Visites médicales des agents	43.01.01	Honoraire soins médicaux	6135000000	HONORAIRE MEDECIN VETERIN EXPERT MEDIC	Flux 1 Flux 3 (20)
Sous-action 67 « Actions d'information et de communication »						
020606006701	Moyens de communication	38.02.01	Création conception supports de communication	6118600000	ACTION COMM PUB PUBLICATION RELATION PUB	Flux 1
		38.02.07	Espace publicitaire	6118600000	ACTION COMM PUB PUBLICATION RELATION PUB	Flux 1
	Impression, reprographie	39.02.04	Services externalisés de repro	6118500000	TRAVAUX D'IMPRESSION	Flux 1
	Prestations intellectuelles	40.01.11	Services de traduction, interprète	6188000000	AUTRES SERVICES ET PRESTATION DE SERVICE	Flux 1
Programme Action sous-action actifs dans Chorus	Métiers	Code GM	Libellé long Chorus du GM	Compte PCE	Libellé	Ordonnateur
020608 Action 8 « Qualité de l'alimentation et offre alimentaire »						
Sous-action 80 « Qualité de l'alimentation et offre alimentaire »						
	Transferts et subventions	08.01.01	TRANSFERTS DIRECTS EPIC	6521100000	TD EPIC	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		08.02.01	TRANSFERTS DIRECTS ENTREPRISE PUB	6521200000	TD ENTREPRISE PUBL	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		08.03.01	TRANSFERTS DIRECTS ENTREPRISE PRIVÉE	6521400000	TD ENTREPRISE PRIVEE	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		10.02.01	TRANSFERTS DIRECTS DÉPARTEMENT	6531220000	TD DEPARTEMENT YC DOM	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		10.03.01	TRANSFERTS DIRECTS COMMUNE EPCI	6531230000	TD COMMUNE ET ECI	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		10.04.01	TRANSFERTS DIRECTS EPLE	6531240000	TD EPLE	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		10.05.01	TRANSFERTS DIRECTS ETB COMPÉTENCE TERR	6531250000	TD ETAB A COMPETENCE TERRITORIALE	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
		10.06.01	TRANSFERTS DIRECTS COLLEC OUTRE-MER	6531270000	TD OUTRE MER	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)

20608008001

Transferts et subventions					
	10.07.01	TRANSFERTS DIRECTS AUTRE COLLEC	6531280000	TD DIVERS AUTRE COLLECTIVITE TERR	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
	12.01.01	TRANSFERTS DIRECTS EPA EPSCP EPST	6541100000	TD EPA ET EPSCP EPST	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
	12.02.01	TRANSFERTS DIRECTS ASSOC FONDATIONS	6541200000	TD ASSOCIATION FONDATION	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
	12.03.01	TRANSFERTS DIRECTS GIP	6541300000	TD GIP	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
	12.04.01	TRANSFERTS DIRECTS ETB PRIVÉ	6541700000	TD ETAB PRIVE SOUS CONTRAT	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
	12.09.01	TRANSFERTS DIRECTS AUTRE COLLECTIVITÉ	6541800000	TD DIVERS AUTRE COLLECTIVITE	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
	16.01.01	SUBVENTIONS CHARGE SERVICE PUBLIC EPN	6311000000	SUBV CHARGE SCE PUB FONCTIONNEMENT EPN	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
	16.02.01	SUBVENTIONS CHARGE SERVICE PUBLIC ASSO	6312000000	SUBV CHARGE SCE PUB FONCTIONNEMENT ASSO	Flux 1 Flux 2 (38) Flux 3 (37)
Personnel extérieur à l'administration	17.01.06	GRATIFICATIONS ET REMB TRANSPORT ÉTUDIANTS STAG	6123000000	GRATIFICATIONS ET REMB TRANSPORT ETUDIANTS STAG	Flux 1
Moyens de communication	38.01.01	Cadeaux et objets promotionnels	6118600000	ACTION COMM PUB PUBLICATION RELATION PUB	Flux 1
	38.02.01	Création conception supports de communication	6118600000	ACTION COMM PUB PUBLICATION RELATION PUB	Flux 1
	38.02.02	Prestations événementiel	6118600000	ACTION COMM PUB PUBLICATION RELATION PUB	Flux 1
	38.02.09	Frais représentation	6118600000	ACTION COMM PUB PUBLICATION RELATION PUB	Flux 1
Impression, reprographie	39.02.04	Services externalisés de repro	6118500000	TRAVAUX D'IMPRESSION	Flux 1
Prestations intellectuelles	40.01.08	Étude à caractère général	6117200000	FRAIS D'ETUDE ET DE RECHERCHE	Flux 1
	40.02.06	Autres formations technique / métier	6118480000	AUTRES STAGES ET FORMATIONS	Flux 1 Flux 4 (10)
Restauration et alimentation	41.04.02	Produits frais alim (viande, poisson, lait, fruit, légume)	6061200000	ANS SUBSISTANCES ALIMENTAIRES	Flux 1
	41.04.05	Prestations de traiteur	6156000000	RECEPTIONS	Flux 1
	41.04.06	Matériel de restauration collective	6066500000	ANS MOBILIERS	Flux 1
Prestations et services divers	45.05.07	Autres prestations et services	6188000000	AUTRES SERVICES ET PRESTATION DE SERVICE	Flux 1 Flux 3 (26)

Anomalies

EJ

2101968425 FLUX
GM

1510062913 37,01,03 espace vert

34,01,02 véhicule

1510193504 mauvais flux pour l'avance (ME2DP)

2102875479 6263000000 15,01,03 Flux 2 pas de pj

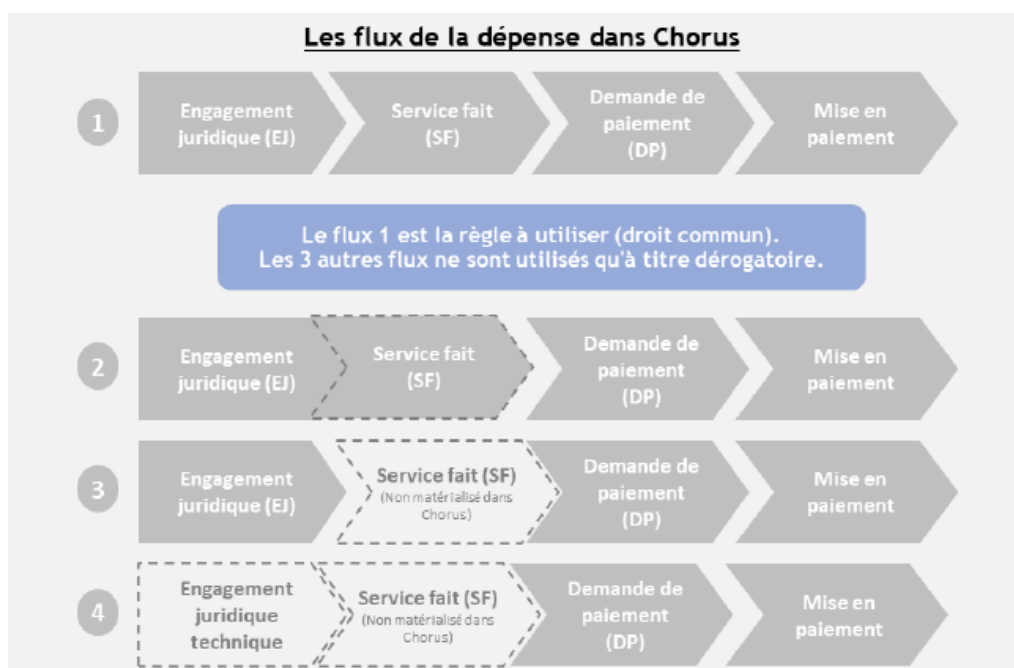
2201118981	40.02.06	Autres formations techniques / métiers	6118480000	Mauvais flux -dépenses kilométriques via chorus dt
------------	-----------------	-----------------------------------------------	-------------------	----------------------------------------------------

ANNEXE 2

Présentation des différents flux de gestion des dépenses dans Chorus

A) Principes généraux

Le cœur CHORUS intègre les phases aval du processus d'exécution de la dépense, c'est-à-dire la gestion de l'engagement juridique, le service fait, la demande de paiement et la mise en paiement. Sur ce périmètre, il existe 4 flux distincts de gestion et d'exécution de la dépense, afin de s'adapter à la variété des typologies des dépenses publiques (qu'il s'agisse, par exemple, de la commande publique ou des subventions allouées par l'État).



Lien : https://www.performance-publique.budget.gouv.fr/documents-budgetaires/les-circulaires-budgetaires/circulaire-budgetaire-22032019#.X6uwn_XFbIU

Flux 1

Le flux 1 est le flux d'exécution « classique » de la dépense dans Chorus, car on peut y rattacher le cas général de la dépense :

- Validation d'un EJ dans l'outil
- Constatation du service fait
- Certification du service fait
- Enregistrement de la facture dans l'outil
- Paiement

Le flux 1 de la dépense s'applique aux types de dépenses suivants :

- Les marchés définis par le code de la commande publique (marchés uniques, allotissements, à bons de commande, à tranche, MAPA, accords-cadres, etc.), à l'exception des marchés relatifs à la consommation de fluides ;
- Les subventions en paiement direct et conditionnées à la production d'un compte rendu d'exécution du bénéficiaire, ou subventions d'investissement conditionnées à la production d'un état d'avancement du bénéficiaire ;
- Aides sur critères ;
- Les autres contrats (conventions de prestations de service, contrats non soumis au code de la commande publique tels que les contrats de partenariat public-privé, etc.) ;

- Les décisions diverses avec engagement juridique (frais de justice, aides sociales, décisions administratives hors décisions attributives de subventions, contentieux, indemnisations etc.).

Flux 2

Pour ce flux, le service fait est concomitant à l'enregistrement de l'engagement juridique.

Le flux 2 de la dépense s'applique aux types de dépenses suivants :

- Les décisions attributives de subvention sans condition de réalisation ;
- Les subventions pour charge de service public ;
- Au titre des interventions de l'État.

Flux 3

Pour ce flux, l'enregistrement de la demande de paiement entraîne automatiquement le service fait, sans qu'un enregistrement de celui-ci soit nécessaire (pas de matérialisation dans l'outil).

Le flux 3 de la dépense s'applique aux types de dépenses suivants :

- Les décisions attributives de subvention avec conditions de réalisation autres que celles évoquées dans le cas du flux 1 : c'est le cas des SCSP versées selon un échéancier déterminé ;
- Les locations avec option d'achat ;
- Les contrats d'abonnement ;
- Les achats sur marché à bons de commande de prestations médicales ou sanitaires (par exemple, dans le cadre des marchés de transport de colis et de piégeage d'animaux sauvages vecteurs de maladies¹).

Depuis juillet 2020, le flux 3 est éligible au dispositif de service fait présumé (SFP) pour les dépenses récurrentes. Ce dispositif outillé dans Chorus permet au comptable de mettre en paiement sans le service fait du service prescripteur. A périodicité, un ordre à payer périodique est édité (OPP) par la plateforme comptable (CPCM ou CSCF). Ces dispositions s'accompagnent de la mise en place d'un plan de contrôle a posteriori dans Chorus et Chorus formulaires.

Lien Diapason : <https://chorus-diapason.finances.ader.gouv.fr/diapason/contenu/afficheContenu.do?dispatchMethod=afficheContenu&conId=424487&espld=39>

Flux 4

Pour ce flux, il n'y a pas d'EJ ni de service fait matérialisés dans le SI, et l'enregistrement de la demande de paiement entraîne la certification du service fait.

Le flux 4, si la dépense n'est pas rattachée à un marché public, s'applique aux types de dépenses suivants :

- Les abonnements (publication légale) et les consommations de fluides hors marché (eau, gaz, téléphonie, électricité, etc.) ;
- Les reconstitutions d'avances de régies ;
- Les dépenses sur carte d'achats ;
- Les frais de mission et de déplacement ;
- Les dépenses en titre 2 ;
- Les intérêts moratoires ;
- Les dépenses de piégeage d'animaux sauvages, autres que celles intégrées dans des

¹ Par principe, ces dépenses de piégeage correspondent en effet à des prestations sanitaires au sens de la circulaire du 22 mars 2019 relative aux règles d'utilisation des flux de gestion des dépenses de l'État dans Chorus, et du cas de gestion n°20 « Prestations médicales ou sanitaires, y compris frais d'analyses en laboratoires ».

marchés (cf. flux 3) ².

B) Analyses

1) Domaines fonctionnels

Groupes Marchandises

43.01.03	Analyses de laboratoire alimentaires	6135000000	Honoraire médecin veterin expert medic
43.01.04	Analyses de laboratoire animales	6135000000	Honoraire médecin veterin expert medic
43.02.01	Analyses de laboratoire végétales	6135000000	Honoraire médecin veterin expert medic

Sous-actions

- Sous-action **10** « Gestion des risques pour la santé des végétaux »
- Sous-action **13** « Contrôle des pratiques agricoles de la production des végétaux »
- Sous-action **20** « Gestion des maladies animales (hors ESST) - Contrôles officiels et gestion des foyers assurés par les services de l'État »
- Sous-action **21** « Gestion des ESST »
- Sous-action **29** « Contrôle de l'alimentation animale et du médicament vétérinaire »
- Sous-action **31** « Inspection sanitaire dans les établissements du secteur alimentaire »
- Sous-action **33** « Lutte contre les zoonoses dans la chaîne alimentaire »
- Sous-action **35** « Surveillance de la contamination des denrées et gestion des alertes liées aux aliments »
- Sous-action **46** « Brigade nationale d'enquêtes vétérinaires et phytosanitaires »
- Sous-action **47** « Inspections vétérinaires et phytosanitaires aux frontières »

2) Classification des dépenses de laboratoire

2-1) Les dépenses d'analyses classiques

- **Analyses programmées budgétairement « Flux 1 »** : PSPC, prophylaxie, salmonelles, sentinelles FCO. *Dépenses pour lesquelles l'administration centrale, puis les DD(CS)PP réalisent un plan de surveillance annuel que les laboratoires ont l'obligation de respecter. L'administration peut donc maîtriser l'ensemble de la chaîne budgétaire et comptable. En général, une convention est établie entre une DD(CS)PP et un laboratoire départemental pour encadrer les prestations d'analyses.*

- **Analyses non programmées « Flux 3 »** : SF concomitant à la DP, avec un EJ hors marché. *Dépenses faisant suite à une suspicion de maladie réputée contagieuse donc imprévisibles.*

2-2) Les dépenses d'analyses d'urgence « Flux 4 » : pas d'EJ, la procédure est identique à celle décrite ci-dessus à la différence près que le service prescripteur ne peut pas indiquer le n° d'EJ sur le mémoire. *Analyses relevant des crédits de délégations dites « spécifiques », crédits non programmés au niveau d'un BOP régional en programmation budgétaire*

² Pour ces dépenses de piégeage hors marché, le flux 4 serait en effet exceptionnellement applicable au sens de la circulaire du 22 mars 2019 et du cas de gestion n° 27 « Dépenses ne pouvant faire l'objet d'un engagement de dépenses programmées pour lesquelles ni le prix unitaire, ni la quantité ne peuvent être connus avant facturation ».

initiale.

C) Frais vétérinaires

1) Domaines fonctionnels

Groupes Marchandises

40.02.06	Autres formations techniques/métiers	6118480000	Autres stages et formations
43.02.02	Mandats sanitaires (vétérinaires)	6135000000	Honoraire médecin veterin expert medic

Sous-actions

a) Les visites sanitaires (programmées)

Sous-action 24 « Plans d'urgence contre les épizooties et **visites sanitaires** »

b) Les autres actes vétérinaires

Sous-action 20 « Gestion des maladies animales (hors ESST) » :

- Contrôles officiels et gestion des foyers assurés par les services de l'État
- Police sanitaire pour la brucellose bovine et des petits ruminants
- Délégations et missions confiées dans le domaine animal aux organismes à vocation sanitaire

Sous-action 21 « Gestion des ESST »

Sous-action 27 « Protection des animaux »

Sous-action 33 « Lutte contre les zoonoses dans la chaîne alimentaire »

2) Classification des dépenses de vétérinaires

2-1) Les dépenses vétérinaires classiques « Flux 3 » : Les dépenses vétérinaires font l'objet d'un EJ prévisionnel annuel (sauf si nécessité de modifier ou de compléter l'EJ en cours d'année) sur la base historique des dépenses et des anticipations qu'il peut évaluer.

2-2) Les dépenses vétérinaires d'urgence « Flux 4 » : Les actes vétérinaires relevant des crédits de délégations dites « spécifiques », crédits non programmés au niveau du BOP régional en programmation budgétaire initiale (pour la gestion des foyers) ne font pas l'objet d'EJ.

ANNEXE 3

Recueil documentaire / sitographie

1. Documents relatifs à la gestion budgétaire et comptable publique :

- Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (et ses modifications introduites par le décret n° 2018-803 du 24 septembre 2018) :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000026597003/2020-11-25/>

- Référentiel MPA (nomenclature missions, programmes, actions) :

<https://www.performance-publique.budget.gouv.fr/cadre-gestion-publique/emplois-depenses-personnel/essentiel/applications/poems-referentiels-nomenclatures#.X60iyYrFaxk>

- Recueil des règles de la comptabilité budgétaire de l'Etat (RRCBE) :

<https://www.budget.gouv.fr/documentation/gestion-publique/recueil-des-regles-de-comptabilite-budgetaire-de-letat>

- Nomenclature (ou référentiel) GM (groupes de marchandises) – PCE (plan comptable de l'Etat) :

<https://chorus-diapason.finances.ader.gouv.fr/diapason/accueil/afficheAccueil.do>

- Circulaire 2REC-19-3556 (NOR : CPAB 1906028C) relative aux règles d'utilisation des flux de gestion des dépenses de l'État dans Chorus :

<https://www.budget.gouv.fr/documentation/circulaires-2019/circulaire-2rec-19-3556-nor-cpab-1906028c-relative-aux-regles>

1. Instruction et notes DGAL disponibles sur le Bulletin officiel du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (BO Agri) :

- Instruction technique DGAL/SDPRAT/2019-712 du 15/10/2019 relative aux modalités de programmation, de délégation et de gestion des crédits du programme 206, hors titre 2 :

<https://info.national.agri/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-712>

(NB : diffusion limitée sanitaire)

- Note de service DGAL/SDPRAT/2020-283 du 18/05/2020 relative au marché national entre la DGAL et la société Elis pour la location et l'entretien des tenues de travail du personnel du ministère en charge de l'agriculture intervenant notamment dans les abattoirs :

https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/recherche/resultat_recherche?titre=2020-283&fullText=&date_pub_min=&date_pub_max=&date_signature_min=&date_signature_max=&submit-btn-

[commun=&numero=&fullText_instruction=&type=&structure=&objet=&date_rep_min=&date_rep_max=&date_pub_min_instruction=&date_pub_max_instruction=&date_signature_min_instruction=&date_signature_max_instruction=&titre_docAdmin=&nature_acte=&date_acte_min=&date_acte_max=&date_pub_min_docAdmin=&date_pub_max_docAdmin=&reference_externer=](#)

- Note de service DGAL/SDPRAT/2020-504 du 7/08/2020 relative au marché national de la DGAL pour la fourniture et la livraison d'équipements de protection individuelle, d'articles de sécurité et de petits matériels destinés aux personnels du ministère chargé de l'agriculture intervenant en abattoirs et lors des plans d'urgence :

https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/recherche/resultat_recherche?titre=2020-504&fullText=&date_pub_min=&date_pub_max=&date_signature_min=&date_signature_max=&submit-btn-
[commun=&numero=&fullText_instruction=&type=&structure=&objet=&date_rep_min=&date_rep_max=&date_pub_min_instruction=&date_pub_max_instruction=&date_signature_min_instruction=&date_signature_max_instruction=&titre_docAdmin=&nature_acte=&date_acte_min=&date_acte_max=&date_pub_min_docAdmin=&date_pub_max_docAdmin=&reference_externer=](#)